

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2021



Etaient Présents :

- ↪ **VERSLYPE Steve, *Président***
- ↪ **BURETTE Jean-François, CASTIGLIONE Vita, MAES Jérémy, RECHE Claude, SAINTY Dominique, LEMAIRE Dorothée, LEMAIRE Philippe**

Etaient excusés avec pouvoir:

- ↪ **Dr DOUBLET Mathilde, GODON Madison, Dr MORLIGHEM Bernard, PREVOST Françoise, VASTRA Céline, Dr CACHERA Philippe, Edwige BOUDRY**

Observateurs :

- ↪ **C.A.P.H : Emmanuel HINFRAY**
- ↪ **Mairie de Denain : DERGHAL Akim,**
- ↪ **SPORT de la Porte du Hainaut : DELCOURT Carinne, psychologue**
- ↪ **Dr FLAVIGNY René**

Secrétaire de réunion :

- ↪ **SAINTY Dominique**



Mr VERSLYPE Steve accueille les participants et les invite à procéder rapidement au vote afin de libérer, pour 19 heures, les membres ayant des obligations familiales.

Il ajoute que l'ordre du jour est l'élection du bureau et que les débats pourront s'effectuer en réunion avec le nouveau Comité.

Mme DELCOURT Carinne, psychologue, explique sa présence à cette Assemblée Générale : elle a été invitée mais ne souhaite pas intégrer le Comité. Toutefois, embauchée depuis 2 à 3 ans, elle est très intéressée par l'activité et le fonctionnement de l'association.

Il est décidé que les votes se feront à main levée. On fait le point sur les membres présents et les pouvoirs qui leur ont été confiés.

- ↳ Dominique SAINTY avec les pouvoirs de Françoise PREVOST et Edwige BOUDRY
- ↳ Jean-François BURETTE avec le pouvoir du Dr Philippe CACHERA
- ↳ Vita CASTIGLIONE avec les pouvoirs des Docteurs Bernard MORLIGHEM et Mathilde DOUBLET
- ↳ Jérémy MAES avec les pouvoirs de Madison GODON et Céline VASTRA
- ↳ Dorothée LEMAIRE (sans pouvoir)
- ↳ Philippe LEMAIRE (sans pouvoir)
- ↳ Claude RECHE (sans pouvoir)
- ↳ Steve VERSLYPE (sans pouvoir)

Avant de procéder aux différents votes, un point est fait sur les cotisations (obligatoire pour se présenter et voter)

Il en manque 3 : Philippe LEMAIRE, Jean-François BURETTE et Dr Philippe CACHERA

Le règlement est effectué le jour même.

Mr Jean-François BURETTE s'inquiète si tous les pouvoirs ont été remis pour le 29 Mai, date avancée par Mr Steve VERSLYPE et conteste la validité des retardataires.

Dominique SAINTY précise que 2 sont arrivés le 31 mai, tous les autres ont été soit remis directement aux membres qui les représentaient soit envoyés par @ avant le 29 mai.

Mr Emmanuel HINFRAY se renseigne sur la teneur du message qu'il a reçu en copie dans lequel il est demandé d'envoyer pour le 29 Mai afin de préparer le bon déroulement de ces élections mais ce n'était pas une date butoir.

Les élections peuvent commencer :

1 – Présidence :

Candidatures : Dorothée LEMAIRE

Votes : 12 oui et 3 non

↳ *Mme LEMAIRE Dorothée est élue Présidente à l'unanimité*

2 – Vice-Présidence :

Steve VERSLYPE informe l'assemblée que le 2^{ème} poste de vice-président est réservé à un médecin.

Candidatures : Dominique SAINTY et Jean-François BURETTE

Votes : 10 voix pour Dominique SAINTY et 5 voix pour J.François BURETTE

↳ *Mme SAINTY Dominique est élue Vice/Présidente à l'unanimité*

3 – Secrétaire :

Candidatures : Vita CASTIGLIONE

Votes : 10 oui et 5 abstentions

↳ *Mme CASTIGLIONE Vita est élue Secrétaire à l'unanimité*

4 - Secrétaire-adjoint :

Candidature : Jean-François BURETTE

Votes : 6 oui et 9 abstentions

Un avis est demandé au représentant de la CAPH, Mr Emmanuel HINFRAY car l'intéressé n'a pas eu la majorité.

Selon les statuts actuels, aucune précision donc on peut accepter la candidature

↳ *Mr BURETTE Jean-François est élu Secrétaire-adjoint*

5 - Trésorier :

Candidatures : Jérémy MAES et Claude RECHE

Votes : 9 voix pour Jérémy et 6 voix pour Claude RECHE

↳ *Mr MAES Jérémy est élu Trésorier à l'unanimité*

Mr HINFRAY précise que pour le versement de la 2^{ème} partie de la subvention, il faut présenter les comptes et le bilan 2020. Donc organiser une Assemblée générale de préférence avant le 30 juin.

2 dates sont avancées : le mardi 29 juin ou le mercredi 30 juin. Mr HINFRAY les note et verra avec les élus celle qui convient le mieux.

Intervention du Dr René FLAVIGNY

Mme Dorothee LEMAIRE a invité le Dr FLAVIGNY pour exposer son projet médical.

Le Dr René FLAVIGNY dénonce ce qu'est devenu le C.M.S et que ce dernier n'a plus de mission sociale telle qu'il le souhaite.

Il précise que ce n'est pas à un Comité à élaborer les statuts, qu'il faut d'abord écrire les statuts puis élire le Comité.

Il regrette l'absence des élus de la C.A.P.H. Mr HINFRAY lui explique qu'il représente la C.A.P.H et ses élus mais que Mr FALVIGNY peut prendre rendez-vous pour les rencontrer. Mr Akim DERGHAL ajoute qu'il est élu mais qu'ils ne sont présents qu'en qualité d'observateurs pour vérifier la bonne légalité des élections toutefois ils ne peuvent s'immiscer dans la gestion d'une association.

Le Dr René FLAVIGNY envisage la dissolution de l'association, puis de créer un autre centre médico-sportif et qu'on peut se passer de la C.A.P.H.

Mr Emmanuel HINFRAY informe que c'est aux 2/3 du nouveau Comité de demander la dissolution.

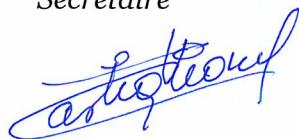
Mr le Dr FLAVIGNY devient vindicatif donc Mrs DERGHAL et HINFRAY préfèrent arrêter la discussion et demandent à ce que cet incident soit retranscrit sur le procès-verbal.

FIN DE REUNION à 18 HEURES 45

Dorothee LEMAIRE
Présidente



Vita CASTIGLIONE
Secrétaire



Dominique SAINTY
Vice-Présidente



Jérémy MAES
Trésorier

